

RÈGLEMENT DU CONCOURS DE VÉLOS FLEURIS SAMEDI 30 AVRIL 2022

Article 1 : Objet du concours

Les participants devront décorer un vélo, comme ils l'entendent, dans le respect d'une décoration fleurie. Ils pourront utiliser tous les objets et les matières nécessaires à sa décoration (papier crépon, carton, fleurs naturelles, fleurs artificielles, panier, matériaux de récupération ou recyclés). Une seule consigne : faire preuve d'originalité !

Article 2 : Date du concours

Le concours est organisé par Castel Shopping et se déroulera le **samedi 30 avril 2022** à partir de 15h30.

Article 3 : Modalités de participation

Ce concours est gratuit et ouvert à toute personne de moins de 18 ans.

Article 4 : Critères de sélection et de notation

Le jury se réunira à la fin de la présentation des vélos pour noter puis délibérer afin de déterminer les 3 premiers du concours. Le participant aura le choix de se présenter sur son « vélo » ou à côté. Chaque membre du jury attribuera une notation selon les critères suivants :

- Aspect général
- Respect du thème
- Originalité

Article 5 : Organisation du jury

Chaque participant se présentera à son arrivée auprès de la table d'inscription, il y recevra un numéro qu'il devra conserver jusqu'à la remise des récompenses. Le jury sera composé de 3 personnes qui seront choisies par les organisateurs.

Le jury désignera les « vélos » gagnants.

PROGRAMME :

- 15h30 : Rendez-vous sur le parvis de la salle des fêtes de Château-Gontier sur Mayenne pour l'inscription et le passage devant le jury
- 16h30 : remise des prix sur le parvis de l'Hôtel de Ville

Article 6 : Répartition et récompenses

Les 3 premières personnes du concours recevront une récompense.

Article 7 : Modification

Castel Shopping se réserve le droit de modifier, prolonger, écourter ou annuler sans préavis le jeu-concours en cas de force majeure ou de météo très défavorable.

Article 8 : Responsabilité

Castel Shopping ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable de toute défaillance technique, matérielle et logistique de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité de participer au jeu. Castel Shopping ne pourra non plus être tenue responsable des incidents et/ou accidents qui pourraient survenir aux gagnants ou à leurs accompagnants pendant l'utilisation et/ou la jouissance de leur prix/lot.

Article 9 : Autorisation

Les participants et les responsables légaux de chaque enfant autorisent la prise de photos et leur utilisation dans le cadre de la valorisation de cette action par tout moyen de communication (site internet, presse, ...).

Article 10 : Inscription

Le bulletin d'inscription et le présent règlement (disponible sur www.castelshopping.fr) doivent être obligatoirement donnés, complétés, lors de l'inscription. L'inscription est gratuite.

Article 11 : Acceptation

Les responsables légaux autorisent leur enfant à participer au concours. Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents. Les participants et responsables légaux de chaque enfant acceptent sans réserve le règlement intérieur du concours ainsi que toutes les décisions prises par le jury.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Réservé à l'organisation

N°

PARTICIPANT MINEUR (- 18 ans)

Nom : _____ Prénom : _____

Age : _____

REPRESENTANT LEGAL

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Email : _____

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du Concours de vélos fleuris
 J'accepte sans réserve les décisions du jury

Signature du représentant légal

Retour de l'inscription complétée :

Par mail : castelshopping53@gmail.com

Dépôt à la boutique C COM LM (54 avenue Carnot) ou LA FEE FIFI (3 rue René d'Anjou)